



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 avril 2017**

Délibération n° 2017-1881

commission principale : **éducation, culture, patrimoine et sport**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Diffusion de la culture numérique et des transformations contemporaines - Attribution d'une subvention à l'association Doc Forum pour l'année 2017**

service : **Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de la prospective et du dialogue public**

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 21 mars 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 12 avril 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguet, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Abadie), Passi, Vesco (pouvoir à M. Bernard), Aggoun, Mme Berra (pouvoir à Mme Maurice), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Iehl (pouvoir à M. Hémon), Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Piegay (pouvoir à Mme Poulain), Veron (pouvoir à M. David).

Conseil du 10 avril 2017
Délibération n° 2017-1881

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Diffusion de la culture numérique et des transformations contemporaines - Attribution d'une subvention à l'association Doc Forum pour l'année 2017**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 mars 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Doc Forum s'est donnée pour mission d'organiser des débats auprès d'une variété de publics sur des questions prospectives concernant l'information, les innovations technologiques et les transformations du monde contemporain. Elle se place comme un opérateur de la mise en mouvement de l'écosystème local autour de la société numérique.

I - Contexte

L'association Doc Forum est une association qui a su créer en Rhône-Alpes des espaces de rencontres et d'échanges entre tous les acteurs des savoirs. L'association, forte d'un réseau riche de partenaires, a l'originalité d'associer étroitement les mondes de l'entreprise, de la recherche, des collectivités territoriales et de la culture.

Née en 1996, à Lyon, de la volonté d'universitaires et de professionnels des métiers du savoir, l'association Doc Forum a une vocation scientifique et culturelle de transmissions et d'échanges des savoirs, entre concepteurs et utilisateurs, dans les domaines de l'entreprise, de l'enseignement, de la formation et des bibliothèques. L'association Doc Forum organise régulièrement des manifestations spécialisées en direction d'un public de professionnels de la médiation des savoirs et a testé, depuis 2000, des formats de manifestations destinées à un large public.

Son conseil d'administration est composé de représentants de l'Institut français d'éducation, l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3 - Université Lyon 1), Decitre, Ever team (entreprise leader de la gestion du document) et d'acteurs du numérique. L'association a consolidé ses partenariats avec la recherche, notamment le Laboratoire d'informatique en image et systèmes d'information (LIRIS), l'institut Rhône-Alpes des systèmes complexes (IXXI) et avec l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS), le cluster Edit, la Fondation internet nouvelle génération (FING), l'Agence des communications et des techniques de l'information (ACTI), Dasein interactions et des entreprises du territoire leader dans le numérique.

Ses conseils scientifiques comptent messieurs Cédric Villani, Bruno Jacomy (conservateur du musée des Confluences), Jérôme Guy (délégué régional de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), Yves Winkin (conseiller scientifique du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) Paris), Jean-Michel Salan (Ecole normale supérieure (ENS) Lyon), Nicolas Géraud (chargé de mission Agence régionale de développement et d'innovation (ARDI), madame Claire Romanet (ELAE) et monsieur Milad Doueïhi (historien des religions et titulaire de la chaire de recherche sur les cultures numériques à l'Université de Laval).

Ses domaines d'intervention sont les suivants :

- innovation et prospective technologique,
- économie du savoir : impact des technologies et des nouveaux usages sur les métiers et les organisations,
- management et gestion de l'information,
- numérisation du savoir.

II - Objet de la présente délibération

La Métropole souhaite accompagner l'association Doc Forum dans la réalisation de ses activités d'intérêt général qui contribuent à diffuser des savoirs variés, en particulier autour de la culture numérique auprès d'un public divers, dont les professionnels, les entreprises, les lycéens et les étudiants.

III - Bilan des actions 2016

En 2016, pour ses 20 ans Doc Forum aura accueilli 1 600 personnes, rencontré, et échangé avec plus de 50 personnalités afin de proposer des séminaires rencontres et débat et poursuivre continuer sa réflexion sur les questions prospectives concernant la société numérique, les innovations technologiques et les transformations du monde contemporain.

On relèvera en particulier, la septième édition des entretiens de la Cité à l'Hôtel de la Ville de Lyon sur le thème de "L'humain" samedi 5 novembre, tenue à guichet fermé (320 personnes), préparée et animée par Cédric Villani. Ces entretiens ont donné lieu à la mise en ligne des vidéos des intervenants ainsi que l'édition d'un ouvrage aux éditions Odile Jacob.

L'édition 2016 a été précédée d'une conférence de Cédric Villani le vendredi 4 novembre pour les étudiants de médecine "Médecine et mathématiques" devant un amphi de 600 étudiants.

Le rapport d'activité détaillé de l'association figure en pièce jointe au présent rapport.

III - Programme d'actions 2017

Le programme d'action joint à la convention, s'organise autour de 4 axes d'intervention :

Le club Capital qui vise par différents formats (rencontres, séminaires, entretiens, débats) à répondre à des problématiques concrètes soulevées par la société de la connaissance dans les organisations en associant entreprises, collectivités publiques, structures éducatives, etc. Pour 2017, sont prévus deux séminaires, un entretien et deux grands débats public, dont celui du 14 mars 2017 à l'Hôtel de la Métropole sur le thème Cyber sécurité, cyberdéfense et surveillance de masse.

Les entretiens de la Cité - édition 8 : événement grand public pour une journée entière consacrée à des regards experts et d'horizon variés sur de grands thèmes : pour 2017, "Ensemble ? être ensemble, faire société, combattre l'entropie et l'atomisation, se projeter vers un avenir commun. Voilà peut-être notre nouvelle frontière ?". L'évènement se déroulera sous l'égide et en présence de Cédric Villani.

La culture numérique : experts, chercheurs, artistes, geeks, porteurs de projet se retrouvent en toute convivialité dans un lieu alternatif et explorent des sujets émergents, soit en 2017 : "les journalistes face au nouveau tempo de l'info, les robots remplaceront-ils les journalistes ?", "Le cybathlon, première compétition d'athlètes bioniques" et "Le droit des machines et des robots quand et comment ?"

La citoyenneté et les usages du numérique : avec la tenue, en mai 2017, d'une journée de débats et de rencontres sur Imaginaire de la ville et nouvelles formes de mobilisation citoyenne, dans le cadre d'un partenariat renforcé avec l'Institut d'études politiques (IEP) et l'institut d'urbanisme de Lyon, en soutien au projet de l'école urbaine de Lyon présenté à l'Agence nationale de la recherche (ANR).

IV - Budget prévisionnel 2017 (en €)

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaires et ingénierie	70 000	vente prestation	20 000
frais généraux	15 700	apports mécénat et partenaires :	
		club Capital	12 000
		culture numérique	6 000
		entretiens de la cité	15 000
		technologies de l'information et de la communication (TIC) et citoyenneté	4 000

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
frais organisation événements	46 300	subventions : . Métropole de Lyon . Région Auvergne Rhône-Alpes	60 000 15 000
Total	132 000	Total	132 000

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 60 000 € à l'association Doc Forum destinée à diffuser la culture numérique et les innovations dans la Métropole pour l'année 2017 (65 000 € versé en 2015, 63 000 € versés en 2016).

Une convention est établie avec l'association définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention et prévoyant, entre autres, que toute modification constatée à la baisse dans l'exécution du programme entraînera, de droit, un ajustement correspondant de la participation financière de la Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 60 000 € au profit de l'association Doc Forum dans le cadre du partage de la diversité des savoirs dans l'agglomération lyonnaise pour l'année 2017,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Doc Forum définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 avril 2017.